



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

Pour Publication Immédiate

Les PME européennes accueillent favorablement le Plan d'Action pour l'Entrepreneuriat de la Commission mais demandent une mise en œuvre plus rapide

Bruxelles, le 02 Mars 2004. L'UEAPME, l'association européenne représentant les employeurs des PME et l'Artisanat a accueilli favorablement le Plan d'Action pour l'Entrepreneuriat présenté par la Commission Européenne à l'occasion de la journée de l'entrepreneuriat, organisée par DG Entreprise aujourd'hui à Bruxelles. L'association soutient les actions et les objectifs présentés dans le Plan d'Action, mais souligne que sa mise en œuvre doit être accélérée si l'on veut atteindre les objectifs de Lisbonne.

“Nous sommes entièrement d'accord avec les priorités clés mises en avant dans le Plan, toutefois ces priorités doivent être mises en pratique plus rapidement si l'UE veut rester crédible et atteindre les objectifs de Lisbonne dans les délais. Cela signifie d'y allouer immédiatement plus de ressources humaines et financières afin d'accroître l'activité entrepreneuriale en Europe » a déclaré **Hans-Werner Müller**, Secrétaire Général de l'UEAPME lors de la conférence.

Dans ce contexte, l'UEAPME a demandé à la Commission de ne pas attendre jusqu'en 2006- comme indiqué dans le Plan d'Action- pour lancer l'action clé « réduction de la complexité des réglementations du travail » pour les micro-entreprises. En effet, des réglementations excessives et complexes constituent encore aujourd'hui une des plus grandes barrières empêchant les PME et micro entreprises d'engager de la main d'œuvre. Pour cette raison, les actions visant à rendre l'embauche de personnel plus facile pour les micro-entreprises doivent être entreprises immédiatement en ligne avec l'approche « think small first ».

L'UEAPME a également réitéré sa demande pour que des instruments plus contraignants soient créés afin que des progrès réels pour les PME puissent être atteints dans les domaines mentionnés dans le rapport. En effet, il est important de rappeler que les Etats Membres sont responsables pour quasiment tous les domaines dans lesquels des améliorations doivent avoir lieu. Or des expériences passées ont démontré que des instruments tels que la Methode Ouverte de Co-ordination ne sont pas assez contraignants pour atteindre cet objectif.

Enfin, en ce qui concerne les mesures visant à augmenter le nombre d'entrepreneurs en Europe, l'UEAPME salue particulièrement la réintroduction du programme Inter-entreprises. Ce programme de la Commission vise à soutenir des manifestations dans les différentes régions de l'UE qui permettent aux entrepreneurs de rencontrer des partenaires stratégiques. L'UEAPME a systématiquement demandé la réintroduction de ce programme depuis sa suppression du programme pluriannuel.

***** End *****

Note to editors: For further information, please contact Luc Hendrickx tel +32 2 230 7599

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861

Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom